



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 9 avril 2016 à l'hôtel Kreuz, Berne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 11 avril 2015
5. Approbation du rapport annuel du président
6. Approbation des comptes 2015 et du rapport des réviseurs avec décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la commission technique
8. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LO
9. Election d'une ou deux secrétaire/s du LO
Candidates :
Charlotte Bürgler nomination CC/CT/RKVO
Therese Habegger nomination CC/TC/KECB
Catherine Krümel nomination CC/CT
Joëlle Monney Pillonel nomination CC/CT
10. Approbation du budget 2017
11. Fixation des cotisations et taxes à la FFH
12. Recours des sections CCVV&F, KECB, SFG, SFNJ et SFT contre les décisions de l'Assemblée des Présidents du 12 décembre 2015.
13. Objection et recours de précaution des sections KAS, KCbB, Ebocat-SKK, KLZ, RKVO, SSC, ZL concernant le règlement d'élevage et le règlement du LOH envoyé le 7 février 2016.
14. Proposition des sections KAS, KCbB, Ebocat-SKK, KLZ, RKVO, SSC, ZL concernant des changements au règlement du LO et au règlement d'élevage.
15. Divers

Présents CC :

Alfred Wittich,	Président
Sandro Chiavuzzo,	Vice-président
Anita Truttman	Trésorière
Catherine Meyer Koerber	Vice-Trésorière
Stephanie Feyfar	Secrétaire
Wanda Dadò	Vice-secrétaire
Denise Brügger,	Secrétaire LOH

Absente : Isabelle Maillard Chiavuzzo Présidente CT

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Susanne Cordovi
Karolina Witt

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang
Herbert Mauerhofer

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Jürg Habegger
Christine von Arx
Ursula Bühler

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Katja Veeravahu

Société Féline Genevoise, SFG

Philippe Sunier
Joëlle Monney Pillonel

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Franco Roos
Sans 2ème délégué

Cat Club des Montagnes, CCM

Marco Savoldi

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Isabelle Casagrande
Patricia Steullet

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
Simona Hiltpold
Lisa Galli

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann
Martin Wahl
Claudia Sooder

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Bozzoli
Liz Parry

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Claude Grangier
Fabienne Monnier
Sans troisième délégué

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Manuel Schaffner
Stefan Siegmann
Louise Hofstetter

1. Appel et bienvenue

Le président, Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents. Il ouvre l'assemblée à 10h05.

Nombre de votes présents : **33**, majorité absolue : **17**.

Alfred Wittich constate, que l'invitation et l'ordre de jour ont été envoyés dans les délais.

2. Election des scrutateurs

Jürg Habegger est élu à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Wendel Stoop du KAS demande une motion d'ordre pour poser une demande de défiance et la destitution du viceprésident S.Chivavuzzo.

Il est exigé que tous les votes se fassent par écrit.

Après de vives discussions le résultat du vote sur la motion d'ordre est le suivant :

Résultat du vote :

Oui : 23, non : 10 abstention : 0

Après discussion et explication des raisons le vote sur la demande de défiance et la destitution est le suivant :

Résultat du vote:

Oui : 21 non : 10 abstentions : 2

Ainsi, Sandro Chiavuzzo est destitué, quitte la table du CC et participe à l'assemblée comme troisième délégué pour le CCVV&F.

Wendel Stoop du KAS demande une motion d'ordre pour poser une demande de défiance et la destitution de la présidente de la Commission Technique, Isabelle Maillard Chiavuzzo.

P. Sunier de la SFG demande, s'il ne faut pas un second scrutateur. Il est élu comme second scrutateur avec 31 suffrages et 2 abstentions.

Malheureusement, Isabelle Maillard n'est pas présente.

Après discussion le résultat sur la motion d'ordre est le suivant :

Résultat du vote :

Oui : 22, non : 11 abstention : 0

Après discussion vive et controverse et explication des raisons le vote sur la demande de défiance et la destitution de toute fonction au sein de la FFH est le suivant :

Résultat du vote:

Oui : 18, non : 13 abstentions : 2

Ainsi, Isabelle Maillard Chiavuzzo est destituée comme présidente de la CT, déléguée suppléante à l'AG de la FIFe et conseillère du délégué à l'AG de la FIFe.

On revient sur l'ordre de jour.

M.Wahl demande une motion d'ordre de changer sous point 9 « élection » par « vote consultatif », vu que selon les statuts de la FFH le CC fait l'élection de la secrétaire du LO et l'assemblée des délégués confirme cette élection. Il est proposé, que les délégués se décident avec un vote consultatif pour une candidate, qui va être employée par le CC. La confirmation par les délégués aura lieu à l'AD en 2017.

Le résultat du vote sur la motion d'ordre est le suivant :

Résultat du vote :

Oui : 17, non : 15 abstention : 1

S. Achermann veut, qu'on traite le point 12 avant le point 11.

Le scrutin sur ce point est le suivant :

Oui : 30, non : 1 abstentions : 2

C. Grangier veut, qu'on traite le point 9 comme premier, pour que les candidates ne doivent pas attendre.

Le scrutin sur ce point est le suivant :

Oui : 32, non : 1 abstention : 0

Le scrutin sur l'ordre de jour avec ces modifications est le suivant :

Oui : 31, non : 1 pas valable: 1

9. Election d'une ou deux secrétaire/s du LO

D'abord on discute, si on veut employer une ou deux secrétaires.

Après discussion le scrutin est le suivant.

Pour une secrétaire votent 24 délégués, pour deux secrétaires 9 délégués.

Ainsi une secrétaire pour le LO sera employée.

Les quatre candidates se présentent.

Joëlle Monney Pillonel retire sa candidature, vu la situation actuelle de la FFH.

Le vote consultatif donne le résultat suivant :

Ch. Bürgler 13 suffrages Therese Habegger 19 suffrages 1 Abstention.

Est élue avec acclamation Therese Habegger comme nouvelle secrétaire du LO.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 11 avril 2015

Le procès-verbal est approuvé par unanimité et A. Wittich remercie S.Feyfar.

5. Approbation du rapport annuel du président

Le rapport annuel est accepté avec le scrutin suivant :

Oui : 26 non : 7 abstention : 0

6. Approbation des comptes et du rapport des réviseurs pour l'année 2015 et décharge au comité

Comptes 2015 : Anita Truttmann détaille les comptes.
Le rapport des réviseurs est présent.

Résultats des votes :

Comptes 2015 :	oui :	31	abstention :	0	non :	2
Rapport des réviseurs :	oui :	33	abstention :	0	non :	0
Décharge au comité :	oui :	28	abstentions :	3	non :	2

7. Rapport annuel de la présidente de la CT

On renonce à une lecture du rapport.

8. Rapport annuel de la secrétaire du LO

On renonce à une lecture du rapport. A. Wittich remercie D. Brugger pour leur travail. Applaudissements

10. Approbation du budget 2017

Anita Truttmann donne des explications sur le budget proposé.

Vu que les finances de la FFH ne sont pas trop bonnes, on a effacé le point « dons » du budget.

AW aimerait financer des dons par la caisse des amendes, par ce que cette caisse est prévue pour des urgences dans le cadre de la protection des chats.

J. Monney Pillonel constate, qu'il faut un nouveau règlement pour la caisse des amendes et demande que le CC établisse un nouveau règlement avant de distribuer de l'argent.

Le scrutin sur la possibilité d'utiliser la caisse des amendes pour des dons est le suivant :

Oui : 25 non : 4 abstention : 1 pas valable : 3

Ainsi, on peut financer des dons par la caisse des amendes. Le CC établira un nouveau règlement.

On pose des questions sur les frais de i-cats. M. Wahl explique les dépenses.

Le scrutin sur le budget est le suivant :

Résultat du vote :

Oui : 28, non : 4 abstention : 1

Le budget est donc accepté.

12. Recours des sections CCVV&F, KECEB, SFG, SFNJ et SFT contre les décisions de l'Assemblée des Présidents du 12 décembre 2015

Si on accepte ce recours, il faut répéter tous les votes de l'assemblée des présidents.

Le scrutin sur le recours est le suivant :

Résultat du vote :

oui : 10, non : 19, abstentions : 4

Ainsi, le recours est refusé.

11. Fixation des cotisations et taxes à la FFH pour 2017

S. Achermann demande des propositions raisonnables pour les frais d'exposition.

On discute vivement le montant des frais.

On vote sur trois propositions :

Minimum 40.- frs, minimum 45 frs, et la proposition premier chat 50.-frs, deuxième chat 40.- frs, troisième chat 30.-frs.

Le scrutin sur ces trois propositions est le suivant :

40.- frs : 13 suffrages 45 frs : 9 suffrages proposition rabais : 8 suffrages invalides : 3 suffrages

Dans un deuxième vote in décide sur un montant minimal de 40.- frs ou de 45 frs.

Le résultat de vote est le suivant :

40.- frs : 15 suffrages 45.- frs : 18 suffrages

Ainsi, le montant des frais d'exposition est fixé à 45.- frs.

Jusqu'à la fin de l'année 2016, les frais d'expositions restent à 50.- frs, suivant le refus contre le recours contre les décisions de l'AP 2015.

Le CC veut augmenter les frais pour les pedigree de 5 frs. à 40.- frs, vu la situation financière de la FFH.

Le scrutin est le suivant :

40.- frs. : 11 suffrages 35 frs. : 22 suffrages

Ainsi, le montant pour le pedigree reste à 35.- frs.

Le scrutin pour les cotisations sans augmentation est le suivant :

Oui : 21, non : 10 abstentions : 2

Catherine Meyer Koerber fait remarquer, que sans augmentation des prix des pedigree, la FFH va se retrouver dans une situation financière délicate dans les 5 ans.

13. Objection et recours de précaution des sections KAS, KCbB, Ebocat-SKK, KLZ, RKVO, SSC, ZL concernant le règlement d'élevage et le règlement du LOH envoyé le 7 février 2016

Après une brève discussion le scrutin sur le recours est le suivant :

Oui : 18, non : 14 abstention : 1

Ainsi le recours est accepté.

14. Proposition des sections KAS, KCbB, Ebocat-SKK, KLZ, RKVO, SSC, ZL concernant des changements au règlement du LOH et au règlement d'élevage

Après une brève discussion le scrutin sur la proposition est le suivant :

Oui : 17, non : 15 abstention : 1

Ainsi la proposition est acceptée.

Catherine Meyer Koerber rappelle, que la proposition présentée n'est toujours pas conforme aux règles FIFe, sans citer les articles concernées.

15. Divers

Ainta Truttmann demande, si le questionnaire du « Schweizer Tierschutz » a été envoyé aussi en Suisse Romande, ceci est le cas. Ce questionnaire n'est pas officiel. A. Truttmann a regardé le formulaire avec leur vétérinaire et est disponible de l'envoyer comme exemplaire au « Schweizer Tierschutz » avec un commentaire du CC. Les membres de la FFH peuvent ainsi se référer à ce document et seront informés par le CC.

Alfred Wittich remercie les deux traductrices pour leur travail et les membres de l'assemblée pour la bonne collaboration. Il remercie la SFNJ pour l'apéro et les boissons durant l'assemblée.
Clôture de l'AD par Alfred Wittich à 17h15.

Pour le procès-verbal

Stephanie Feyfar, Muttenz, le 16 avril 2016